

## PROGRAMME MENSUEL DE LA SECTION RANDONNEE

**FEVRIER 2023**

*Veillez trouver ci-joint le programme mensuel de notre section avec les contraintes techniques et le contact en fin de chaque descriptif. En fin de document, nous vous rappelons également les critères d'évaluation ainsi que quelques informations utiles.*

### **Dimanche 5 février 2023 : Murles (34)**

Nous vous proposons une sortie patrimoniale aux portes de Montpellier, entre vignes et garrigues et vue sur le Pic Saint-Loup. Situé dans un écrin de chênes verts, ce circuit associe patrimoine médiéval, avec le village de Murles, et richesses archéologiques, à la découverte de dolmens. Il traverse le bois de Valène et le domaine de Caravette, essentiels à l'histoire de Montpellier et de ses consuls. Un arrêt permettra de découvrir les vestiges d'une petite agglomération du Ve siècle au Roc de Pampelune.

Cette randonnée sera ponctuée de commentaires historiques et scientifiques par un archéologue de métier (et randonneur). Elle sera donc différente de celles proposées habituellement.

Niveau: P2/T1. Distance 16 km, Dénivelée positive : 385 m, Temps de marche hors pauses 5h00

Covoiturage : 34 kms A / R. (soit 13 €) Montant de covoiturage à diviser par le nombre de personnes dans la voiture, chauffeur compris et à régler directement au chauffeur.

[Animation et inscription ; Yann au 06 78 87 04 36](#)



## **Dimanche 12 février 2023 : Le Pic Saint Loup depuis Saint Mathieu**

Cette randonnée est l'occasion de **fêter les 20 ans bis** (ou 21 ans) de notre association et de clôturer ainsi le challenge des 20 cimes pour les 20 ans.... Nous nous devons pour cela de faire le plus mythique des sommets montpelliérains : le Pic Saint Loup



Nous ferons l'ascension coté Saint Mathieu avec une montée parfois caillouteuse où nous irons d'abord vers les ruines du château de Montferrand sur sa jolie crête avec vue. Nous reprendrons ensuite la montée classique pour aller jusqu'au sommet à 658 m et sa vue emblématique.

Nous profiterons de cette courte randonnée pour célébrer les « 20 ans bis » autour d'un repas amélioré où chacun pourra amener un peu plus, et un peu plus festif pour partager.

Pour la descente, nous reprendrons le chemin normal jusqu'au parking de St Mathieu. *Mais, si les conditions météo et contraintes techniques le permettent nous pourrions envisager avec un petit sous-groupe de faire la descente en longeant la crête Ouest avant de retrouver le reste du groupe. Ce passage est vertigineux ; en T3 avec utilisation des mains très régulière... mais un espace ludique pour ceux qui peuvent le faire.*

Niveau : P2/T2 - Distance : 10 km - Dénivelée positive : 650 m - Temps de marche hors pause : 4 h 30.

Covoiturage : 42 km A/R (soit 16 €) à diviser par le nombre de personnes dans la voiture chauffeur inclus, et à régler directement au chauffeur.

[Animation et inscription ; Clément au 06 18 19 25 59](#)



## **Dimanche 19 février 2023 : Pas de randonnée**

## **Dimanche 26 février 2023: Villevieille et les châteaux (30)**

Cette randonnée nous fera traverser la garrigue entre vallée du Vidourle et Vaunage entre vignoble, pinède et oliveraie. Nous marcherons entre Villevieille, Souvignargues et Aujargues pour découvrir de remarquables châteaux forts transformés sous la Renaissance par de riches gentilshommes.

Niveau : P1T1 - Distance : 14 km - Dénivelée positive : 200 m - Temps de marche hors pause : 3 h 30.

Covoiturage : 70 km A/R soit 28 € à diviser par le nombre de personnes dans la voiture chauffeur inclus, et à régler directement au chauffeur.

[Animation et inscription ; Doan au 06 66 53 18 47](#)



Nous vous rappelons la grille de cotation des difficultés de nos sorties :

Note physique de P1 à P3 :

P1 = distance jusqu'à 14 km et dénivelée jusqu'à 400 m

P2 = distance entre 15 et 20 km ou dénivelée entre 400 et 800 m

P3 = distance > 20 km ou dénivelée > 800 m

Note technique de T1 à T3 :

T1 = petite route, piste forestière ou sentier de bonne qualité, peu pentu

T2 = sentier raide et/ou caillouteux, éboulis stable

T3 = sentier très raide et glissant, éboulis instables, pierriers, zones rocheuses nécessitant l'usage des mains, sentiers escarpés avec sensation de vertige, traversée de névés

Pour chaque randonnée, le participant s'assurera d'amener sa nourriture et l'eau suffisante pour la randonnée (2 litres recommandés). Il devra être muni d'un sac à dos, d'une tenue adaptée suivant la saison mais aussi en prévision de changement de temps (pluie...), de chaussures de randonnée et de tout ce qui lui paraît nécessaire pour son confort et sa sécurité.

Les chiens ne sont pas admis lors de nos randonnées.

Concernant le co-voiturage, nous vous rappelons qu'il est proposé depuis le point de rassemblement sur Montpellier pour se rendre au point de départ de la randonnée. Il est légalement en dehors du cadre strict de l'activité randonnée.

Nous vous rappelons que l'inscription avant la randonnée est obligatoire auprès de l'animateur, et la prise de contact préalable téléphonique avec l'animateur très fortement recommandée si vous êtes nouveau.

Bonnes randos avec Chemin des Cimes !

Amicalement,

Vos référents Randonnées

Stéphanie, Doan et Clément

